

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2009

L'An Deux Mil Neuf, le jeudi douze novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur POULARD, Maire.

**Secrétaire de séance** : M. RENAUDIN

**Présents** : M. POULARD, M. TIMOUY, M<sup>me</sup> LEMARCHAND, M. CROUZET, M<sup>me</sup> PICHOT, M. WALGER, M. BLETIO, M. COLLET, M<sup>me</sup> LE MEN, M. JACOB, M<sup>me</sup> SAUVEE, M<sup>me</sup> GRUIEC, M<sup>me</sup> ROBIN, M<sup>me</sup> LEDOS, M. BIRRIEN, M<sup>me</sup> LAROCHE, M. BARBOTIN, M<sup>me</sup> ERDTMANN (arrivée à 20 h 50), M. VALTON, M. TEXIER, M. RENAUDIN et M. LEMOINE.

**Excusé** : M. KEROMNES (pouv. M. RENAUDIN).

**Toutes les décisions ont été adoptées à l'unanimité sauf précision contraire.**

### RENNES METROPOLE : RAPPORT D'ACTIVITES 2008

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2008 de Rennes Métropole.

### RENNES METROPOLE : RAPPORT D'ACTIVITES 2008 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

La délibération est reportée.

### S.I.A.R.N. : RAPPORT ANNUEL 2008 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2008 du S.I.A.R.N.

### INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER

Suite à la nomination du nouveau trésorier, le Conseil Municipal décide de lui verser une indemnité pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable à raison de 60% de l'indemnité maximale.

### TARIFS D'ENTREE POUR "EVASION EN CHANSONS"

Le Conseil Municipal fixe les tarifs d'entrée pour la soirée du samedi 21 novembre : Spectacle Jehan Vilaine Band tarif plein : 8 €, tarif réduit : 5 € (enfants de moins de 12 ans et demandeurs d'emploi); pour l'après midi du dimanche 22 novembre: Spectacle de Gérard DELAHAYE « C'est le bouquet » tarif unique de 3 €.

### PRIMES DE FIN D'ANNEE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Le traitement de la fonction publique aura bénéficié d'une revalorisation de 0,8% pour l'année 2009. La prime de fin d'année pour le personnel communal titulaire, stagiaire et non titulaire sera revalorisée du même pourcentage par rapport à celle versée en 2009. Elle est fixée à 603 € (net) pour un emploi à temps plein sur l'année et allouée proportionnellement au temps de travail.

### CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DU PARKING RUE DES COURTINES

Après une consultation organisée pour des aménagements de voirie rue des Courtines, rue Belle Epine et rue Pierre Texier, l'aménagement de voirie sur l'itinéraire de bus (Lot 1 a), rue des Courtines : pour la réfection de l'accès à l'école élémentaire Gérard Philipe et du parking Espace Evasion (Lot 1 b), rue des Courtines : pour le prolongement de la réfection de chaussée (Lot 1 c) et rue des Courtines : pour la réfection d'un passage piéton et de l'îlot directionnel (Lot 1 d), le Conseil Municipal retient l'entreprise LEMEE de St Sauveur des Landes (35) pour un montant de 60 239,00 € H.T. et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes.

### INFORMATION

• La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les biens AC 27, 20 rue Michel Gérard, AE 516.517.518.519.520, ZAC Vert Village, AH 89, 5 allée Paul Féval et AH 185, 9 rue Jules Ferry.

AFFICHE LE :  
RETIRE LE :

Montgermont, le 16 novembre 2009  
**LE MAIRE**